Nations Unies S/PV.7787



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7787e séance

Lundi 10 octobre 2016, à 11 heures

New York

Président :	M. Churkin	(Fédération de Russie)
Membres :	Angola	M. Gaspar Martins
	Chine	M. Xu Zhongsheng
	Égypte	M. Moustafa
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	France	M. Delattre
	Japon	M. Okamura
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Méndez Graterol

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2016/824)

16-31536 (F)





La séance est ouverte à 11 h 10.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2016/824)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite le représentant de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les personnes suivantes, qui vont présenter des exposés, à participer à la présente séance : M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et M. Abderrazzak Laassel, Représentant permanent adjoint du Maroc, qui prenda la parole au nom du Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2016/824, qui contient un rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine.

Je donne maintenant la parole à M. Ladsous.

M. Ladsous : Le Conseil est saisi du rapport du Secrétaire général (S/2016/824) sur la situation en République centrafricaine et sur la mise en œuvre du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République. Je voudrais rapidement informer le Conseil des faits qui se sont produits depuis la publication du rapport.

Nous sommes à la fin de la saison des pluies, qui est traditionnellement une période où un certain nombre d’activités reprennent, et il est clair que cette période a été mise à profit par des groupes armés et par d’autres forces négatives pour tenter de faire avancer leurs intérêts. La semaine dernière, le 4 octobre, les tensions sont montées d’un cran, lorsqu’un membre des Forces armées centrafricaines (FACA), l’ancien chef de la protection personnelle de la Présidente intérimaire Catherine Samba-Panza, a été tué par balle dans le quartier PK-5, qui est un secteur majoritairement musulman du troisième arrondissement de Bangui. Il a été abattu par un homme armé qui serait affilié à un groupe d’autodéfense du quartier PK-5. Il y a eu des actes de représailles durant lesquels un total de 12 personnes ont été tuées et une vingtaine blessées par certains éléments sans doute incontrôlés des Forces armées centrafricaines, par des groupes d’autodéfense et par d’autres personnes indéterminées. Il y a encore 14 personnes qui sont portées disparues, mais peut-être sont-elles en train de se cacher.

Dans ce contexte, afin de prévenir une poussée de violence intercommunautaire, la MINUSCA a agi de manière décisive, notamment en sécurisant le périmètre du quartier PK-5 et en prenant langue avec les autorités centrafricaines au plus haut niveau en vue de coordonner la réponse. Des représentants du Gouvernement de la République centrafricaine et de la communauté musulmane ont multiplié les appels au calme. Le Président Faustin Archange Touadera a lui-même ordonné une enquête sur ces incidents et sur les actes de représailles qui les avaient suivis. Pour la première fois, par ailleurs, le Président a activé le mécanisme conjoint de coordination entre la MINUSCA et les forces nationales de sécurité et de défense. Des patrouilles conjointes ont été entreprises, et la MINUSCA a ajusté ses efforts de protection pour répondre davantage et plus directement aux besoins des civils et pour encourager le dialogue entre les communautés. Le calme semble être globalement revenu à Bangui, même si des tensions restent palpables. Par exemple, le 7 octobre, des éléments qui appartiendraient au FACA sont venus déposer le corps d’un jeune musulman devant l’un des camps de la MINUSCA. Des efforts très poussés sont donc faits par le Gouvernement, la MINUSCA et les leaders de la société civile pour essayer de briser ce cycle de violence et faire en sorte qu’il n’y ait pas d’impunité.

En province, dans le nord-ouest, dans le secteur Kaga-Bandoro, il y a eu des affrontements entre des factions anti-balaka et ex-Séléka, ainsi que des actes de représailles contre les population civiles, qui se sont traduits par des pertes significatives en vies humaines et par le déplacement 3 200 personnes, qui ont fui leur foyer. Il y a eu, par ailleurs, 16 attaques contre des groupes d’aide dans le seul mois de septembre dans cette région, ce qui a forcé un certain nombre d’organisations à relocaliser temporairement leur personnel et à réduire, voire à suspendre leurs opérations. La MINUSCA a augmenté ses déploiements de personnels en uniforme et continue d’utiliser ses bons offices pour faire en sorte que les civils soient mieux protégés et que les tensions se réduisent.

Dans le nord-est du pays, des membres des factions ex-Séléka ont continué à se rassembler dans la ville de Bria en vue de tenir une assemblée que certains voudraient mettre à profit pour réunifier les ex-Séléka. Conformément à son mandat, la MINUSCA maintient une position ferme dans la région et continue de veiller au respect de la zone sans armes, faisant régulièrement savoir qu'elle a parfaitement l'intention d'arrêter tout combattant qui serait surpris en ville porteur d'une arme.

En contraste avec ces événements qui ne sont pas sans susciter de l'inquiétude, les autorités centrafricaines ont continué à progresser dans la mise en œuvre de la vision que le Président Touadera a de l'avenir du pays, notamment en tendant la main aux groupes armés afin d'entamer un dialogue formel sur le lancement du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement. La première réunion du comité consultatif de suivi se tiendra à Bangui, le 12 octobre, sous la présidence du Président Touadera, et des représentants de 11 des 14 principaux groupes armés devraient y participer. Les trois qui ont refusé sont le Front patriotique pour la renaissance de la Centrafrique ex-Séléka; le groupe dit des 3R (Retour, réclamation et réhabilitation); et la faction anti-balaka qui est connue sous le nom de Mokom.

Conformément à son objectif stratégique, la MINUSCA soutient tous les efforts du Gouvernement pour jeter les bases de ce dialogue en sensibilisant les gens et en leur tendant la main. Mercredi dernier, la MINUSCA a rencontré les représentants de l'ex-Séléka à Bria et les a poussés à se joindre à cette première réunion du comité. De fait, de nombreux leaders ont accepté de participer et ont réitéré leur volonté de forger une paix durable, tout en marquant leurs inquiétudes concernant la réalité de l'engagement du Gouvernement à trouver des solutions vraiment inclusives, Cela dit, au fond, l'assemblée des ex-Séléka à Bria est surtout un effort visant à renforcer la position de négociation de certains groupes avant que le dialogue ne s'ouvre.

Il y a également l'importance plus marquée que jamais de l'effort de la communauté internationale pour aider le peuple centrafricain dans tous ses efforts pour stabiliser le pays. On ne soulignera jamais assez l'importance de la conférence des donateurs, qui se tiendra à l'invitation de l'Union européenne à Bruxelles, le 17 novembre. On se souvient, en effet, que lors de crises précédentes en République centrafricaine, il est souvent arrivé que la communauté internationale ne tienne pas ses engagements dans la durée, ce qui n'a pas peu contribué à saper les efforts de stabilisation. Bien sûr, la responsabilité première du retour à la paix et à la stabilité est celle des Centrafricains, mais la communauté internationale doit aussi veiller à tenir parole. Je note, au passage, que le Vice-Secrétaire général a accepté de diriger la délégation des Nations Unies à Bruxelles, ce qui marquera l'importance de l'engagement de l'ONU dans ce pays.

Les préparatifs de la conférence de Bruxelles ont beaucoup bénéficié d'une unité d'efforts entre la communauté internationale et le Gouvernement centrafricain. Les besoins que connaît le pays pour les cinq prochaines années ont été évalués conjointement par le Gouvernement, l'ONU, l'Union européenne et la Banque mondiale. En complément de ces efforts, je voudrais saluer l'engagement personnel pris par le Président Touadera de renforcer la coopération entre son pays et la communauté internationale à travers le cadre de responsabilité mutuelle – ce qu'on a appelé parfois le « Pacte » – qui est en cours de préparation. Durant la réunion ministérielle qui s'est tenue ici en marge de l'Assemblée générale, le 23 septembre, le Président Touadera a confirmé son intention d'arrêter les derniers détails de ce cadre de responsabilité mutuelle avant l'ouverture de la conférence de Bruxelles.

Donc, je crois qu'il est plus que jamais important de maintenir un élan positif pour bâtir la paix en République centrafricaine. Des progrès importants ont été faits, c'est incontestable, mais il y a tant de besoins. Il faut que les institutions du pays se renforcent dans un esprit d'inclusivité pour faire avancer la réconciliation nationale. Il faut que des réformes clefs soient conduites dans le secteur de la sécurité et de la défense. Il faut renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme et mettre un terme à l'impunité. Il faut encourager un développement économique inclusif. Il faut étendre l'autorité de l'État dans le cadre de l'état de droit. Il faut enfin améliorer les services de base pour tous.

Les événements récents ont montré qu'il y avait encore des fragilités, et des forces négatives sont toujours actives des deux côtés, je dirais. Les institutions centrafricaines doivent tout faire, et davantage encore, pour empêcher que ne soient perpétrées des attaques contre les acteurs humanitaires et pour créer les conditions propices au retour des réfugiés et des personnes déplacées, dossier qui n'a que très peu progressé. Plus que jamais, il faut que la MINUSCA et

la communauté internationale se tiennent fermement aux côtés des Centrafricains pour faire face à tous ces défis.

Tout doit être fait, je pense en particulier de la part des membres du Conseil, pour encourager le plus grand nombre possible d'États Membres, y compris même des donateurs non traditionnels, à soutenir les préparatifs de la conférence de Bruxelles. Je pense qu'avec cet effort concerté et poursuivi, nous avons de bonnes chances d'aider les Centrafricains à jeter les fondations d'une paix durable dans ce pays qui n'a que trop longtemps souffert.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Ladsous de son exposé.

Je donne à présent la parole à M. Laassel.

M. Laassel (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je m'excuse au nom de l'Ambassadeur Hilale pour son absence aujourd'hui. Il était dans cette salle ce matin, mais il a dû partir pour prendre la parole devant la Quatrième Commission. Je fais donc la présente déclaration à sa place.

Pour commencer, je félicite la Fédération de Russie pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité au mois d'octobre et je vous remercie, Monsieur le Président, de votre invitation à nous exprimer devant le Conseil aujourd'hui. C'est toujours un plaisir et un honneur pour le Maroc de donner un exposé au Conseil au nom de la Commission de consolidation de la paix, en sa qualité de Président de la formation République centrafricaine.

Je salue le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Hervé Ladsous, pour son exposé complet sur la situation en République centrafricaine, auquel je souscris, et je loue ses efforts inlassables pour rétablir la paix dans ce pays et assurer la coopération du Département des opérations de maintien de la paix avec la Commission.

J'ai le plaisir de rendre compte aux membres du Conseil de la dernière visite en date de M. Hilale en République centrafricaine, et en particulier de sa participation à la neuvième réunion du Groupe international de contact pour la République centrafricaine (GIC-RCA). Le rapport sur sa mission sera distribué à tous les membres en temps utile, conformément à la pratique établie.

À l'occasion de sa deuxième visite à Bangui, M. Hilale a été invité à participer à la neuvième réunion du Groupe international de contact pour la République centrafricaine, ccoprésidée par l'Union africaine et la République du Congo. Comme indiqué dans le rapport de M. Hilale, la réunion a vu la participation de 25 pays et de représentants de plusieurs organisations. Une forte mobilisation régionale s'y est manifestée et devrait être encouragée et saluée.

Les principaux points abordés à la réunion de Bangui relevaient de quatre catégories : premièrement, des questions de politique, de sécurité, de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration (DDRR), et des questions touchant à la réforme du secteur de la sécurité; deuxièmement, des questions concernant la justice, la réconciliation et la lutte contre l'impunité; troisièmement, des questions relatives à la situation humanitaire, aux réfugiés et aux déplacés; quatrièmement, des questions liées au relèvement et à la consolidation de la paix. Étant donné que chacun de ces thèmes est abordé dans le rapport, je me contenterai de mettre l'accent sur les principales questions examinées durant la réunion de Bangui et lors des divers échanges tenus par M. Hilale au cours de sa visite. D'autres aspects tels que la situation humanitaire et les conditions économiques ne seront pas traités dans le présent exposé mais n'en conservent pas moins une importance capitale.

Le Gouvernement a exprimé son ferme attachement au succès des programmes de DDRR, de réforme du secteur de la sécurité et de réconciliation nationale sur la base des recommandations issues du Forum de Bangui sur la réconciliation nationale. Des décrets présidentiels concernant la coordination de ces trois programmes ont été promulgués afin de soutenir l'action du Gouvernement à cet égard dans une logique de coordination. Le Gouvernement a également consacré des efforts à la mise en place de la cour pénale spéciale.

S'agissant de l'entreprise de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration, les interlocuteurs ont insisté sur la nécessité d'un appui robuste sur les plans politique et financier. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) aura pour tâche principale d'aider le Gouvernement à mener un programme de DDRR. À l'heure actuelle, la Banque mondiale est le partenaire majeur; elle finance environ la moitié du budget estimatif. Ce n'est pas la première fois qu'un programme de DDRR est planifié pour la République centrafricaine. Il est donc important de bénéficier des enseignements tirés de l'exécution des programmes passés. Les efforts de désarmement,

démobilisation, rapatriement et réintégration sont une entreprise vaste et complexe qui aura une incidence cruciale sur la stabilisation du pays.

Le grand problème tient au financement, mais d'autres aspects, tels que l'identification des bénéficiaires ou l'ouverture à tous du processus dans son intégralité, sont également importants et doivent être traités avec précaution. Pour sa part, le Gouvernement est encouragé à redoubler d'efforts pour poursuivre son dialogue de manière inclusive avec tous les groupes armés. Nous nous félicitons que ce dialogue avec les groupes armés doive reprendre dans les jours qui viennent, ainsi que M. Ladsous l'a indiqué. Nous saisissons cette occasion pour saluer l'engagement du Gouvernement, de la MINUSCA et de la Banque mondiale en ce sens et inviter tous les acteurs concernés à faire davantage en vue de poser au plus tôt les bases d'un processus de DDRR qui soit couronné de succès.

Par ailleurs, la réforme du secteur de la sécurité est essentielle à la stabilisation de la République centrafricaine, en particulier pour étendre l'autorité de l'État. En vertu de son mandat, la MINUSCA, avec l'appui d'autres partenaires, a la tâche difficile de soutenir le Gouvernement dans cette démarche critique. À cet égard, nous nous réjouissons du concours apporté par l'Union européenne, qui a lancé une mission de formation et de conseil militaires dans le but d'entraîner deux bataillons des forces armées nationales aux fins de constituer une armée républicaine et professionnelle sous l'autorité du Gouvernement.

Nous nous félicitons également que les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale se soient engagés, comme annoncé durant la réunion du GIC-RCA, à entraîner un bataillon chacun. La concrétisation de cet engagement sera un pas important pour la réussite du programme, mais il faudrait aussi accroître l'appui bilatéral, compte tenu des besoins considérables du pays. Au vu du projet de politique de sécurité nationale, nous notons que le programme de réforme du secteur de la sécurité devra également passer par le renforcement de la police et de la gendarmerie, et par une clarification de leurs mandats respectifs, en vue d'étendre l'autorité de l'État à tout le territoire national.

De même, comme le Secrétaire général l'a souligné dans son rapport (S/2016/824) et ainsi qu'il a été dit à la réunion du GIC-RCA, la réconciliation nationale demeure un sujet de préoccupation, notamment du fait que la stratégie y relative n'a toujours pas été adoptée. Toutefois, certaines initiatives locales sont encourageantes, en particulier les activités de la plateforme religieuse, qui joue encore un rôle vital dans ce domaine. Avec son expérience en la matière, la Commission de consolidation de la paix reste attachée à soutenir tous types d'initiatives visant à apaiser les tensions locales et se réjouit de la détermination du Secrétaire général à appuyer le Gouvernement sur ce point.

Enfin, et surtout, se pose la question de l'état de droit. Comme il a souvent été dit, la réconciliation nationale, en particulier, mais également, dans une certaine mesure, les activités de DDRR et la réforme du secteur de la sécurité, ne peuvent réussir que si l'on remédie au problème de l'impunité. J'ai le plaisir d'indiquer que certaines mesures essentielles à la mise en place de la cour pénale spéciale ont été prises, permettant ainsi le lancement de la procédure de recrutement de magistrats nationaux et internationaux.

La République centrafricaine a fait des progrès considérables depuis qu'elle était retombée dans le conflit. Depuis 2012, le Conseil suit de près l'évolution de la situation dans le pays et a pu constater les mesures positives réalisées récemment, après le rétablissement de l'ordre constitutionnel. Cependant, la voie vers la stabilité est encore entravée par de nombreuses difficultés, et le risque d'une rechute demeure malheureusement un scénario plausible. Comme l'a dit M. Ladsous, la situation en matière de sécurité reste explosive. C'est probablement la principale raison pour laquelle le soutien de la communauté internationale sera crucial au cours des prochains mois. Nous savons que de nombreuses situations dans le monde requièrent l'attention urgente du Conseil, mais la singularité de la situation en République centrafricaine, son emplacement géographique, les répercussions de la crise sur la région et les investissements nécessaires relativement modestes devraient faire du dossier de la République centrafricaine une priorité pour la communauté internationale.

Pour toutes ces raisons, il est de notre devoir collectif d'assurer le succès de la prochaine étape importante, qui est la conférence des donateurs devant être tenue à Bruxelles le 17 novembre prochain. La Stratégie nationale de relèvement et de consolidation de la paix, ainsi que le cadre de responsabilité mutuelle avec la communauté internationale, devront être partagés au préalable afin de garantir des préparatifs optimaux pour ladite conférence. Au cours des prochaines semaines, la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix organisera une réunion

avec les principales parties prenantes pour informer les membres de la Commission des détails relatifs à la conférence et pour contribuer à en assurer le succès. Le moment est venu de traduire nos efforts en contributions tangibles qui peuvent améliorer la vie des femmes et des hommes en République centrafricaine.

Pour conclure, j'aimerais remercier les autorités de la République centrafricaine de leur hospitalité et de leur appui constant en faveur des activités de la formation République centrafricaine de la Commission. Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Onanga-Anyanga, ainsi que son équipe et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, de leur aide et de tous leurs efforts.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Laassel de l'exposé qu'il a présenté au nom de l'Ambassadeur Hilale. Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit permis, en premier lieu, de remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Hervé Ladsous, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2016/824), ainai qu'une mise à jour sur l'évolution la plus récente de la situation en République centrafricaine, et je remercie le représentant du Maroc, M. Laassel, d'avoir présenté le rapport du Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix.

L'Uruguay reconnaît que la République centrafricaine a franchi une étape décisive cette année, avec la prise de fonctions d'un président démocratiquement élu, la formation d'un gouvernement inclusif et la mise en place de l'Assemblée nationale, entre autres jalons importants. Il s'avère à présent nécessaire de consolider ces acquis en abordant les causes profondes qui avaient provoqué cette crise, et à cette fin nous encourageons le nouveau Président et son gouvernement à prendre des mesures concrètes et tangibles en vue de la réconciliation nationale. Dans cette veine, L'Uruguay se félicite des différentes réformes que le Gouvernement actuel met en œuvre, avec l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et d'autres partenaires internationaux, telles que les réformes des secteurs de la sécurité, de la défense et de la justice, ainsi que le programme national de désarmement, de démobilisation, de rapatriement et de réintégration. Néanmoins, malgré les progrès réalisés, les difficultés qu'affronte la République centrafricaine restent considérables, s'agissant en particulier de la situation en matière de sécurité et de la situation humanitaire.

L'Uruguay suit avec préoccupation la situation humanitaire précaire dans le pays, où plus de 2,3 millions de personnes, soit presque la moitié de la population, continuent de dépendre de l'aide humanitaire. L'on estime également que plus de 450 000 réfugiés se trouvent dans les pays voisins et que près de 380 000 personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. À ce sujet, nous comptons que les autorités nationales, avec le soutien de la communauté humanitaire, de la MINUSCA et d'autres partenaires internationaux, poursuivront leurs efforts pour améliorer la situation et satisfaire les besoins humanitaires élémentaires de la population.

Quant à la situation en matière de sécurité, la recrudescence des tensions entre les communautés et les affrontements entre les groupes armés sont inquiétants. En outre, la délinquance et les graves atteintes aux droits de l'homme commises par les groupes armés continuent de menacer les civils. À cet égard, l'Uruguay condamne les incidents déclenchés par le meurtre d'un officier de l'armée de la République centrafricaine le mardi 4 octobre à Bangui, qui jusqu'à présent ont coûté la vie à au moins 11 civils. Pour mettre fin à l'insécurité et aux violations des droits de l'homme, il est fondamental de lutter contre l'impunité. À ce sujet, il faut signaler l'engagement pris par le Gouvernement de choisir et de nommer des magistrats pour la mise en place de la Cour pénale spéciale avant la fin de l'année, ce qui contribuera aux efforts déployés pour mettre fin à l'impunité.

Enfin, L'Uruguay souligne les efforts du Gouvernement de la République centrafricaine qui, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies, de la Banque mondiale et de l'Union européenne, progresse dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale de relèvement et de consolidation de la paix, dont le document final pourrait servir d'instrument de mobilisation des ressources pendant la conférence des donateurs qui doit être tenue à Bruxelles le 17 novembre prochain.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la République centrafricaine.

Mme Kpongo (République centrafricaine) : Je voudrais surtout remercier M. Ladsous d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2016/824), qui est

vraiment exhaustif et qui appelle l'attention de tous les membres du Conseil de sécurité sur ce qui reste encore à faire pour la République centrafricaine.

En effet, malgré les efforts qui ont déjà été faits et malgré ceux que le Gouvernement, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et la communauté internationale continuent de faire, la situation reste très, très fragile en République centrafricaine. C'est pour cela qu'il est important de continuer à porter une attention particulière à la situation. Nous parlons ici d'interventions ou d'actions intercommunautaires, mais en réalité ce sont des provocations, et j'aime bien entendre les gens dire que ce sont des groupes de bandits, ce sont des gens qui bafouent la paix dans ce pays, qui font en sorte que nous n'arrivions pas à ce que nous voulons.

Il est important d'assurer la mise en œuvre de la résolution 2301 (2016) du Conseil de sécurité, en particulier les dispositions concernant les groupes armés non étatiques. En effet, ce sont ces groupes armés qui sèment encore la terreur partout, sur toute l'étendue du territoire, et même jusqu'à Bangui. On ne peut pas comprendre que pour un mort, pour quelqu'un qui a été tué, sans qu'on sache comment, cela soulève beaucoup de réactions et beaucoup de gens meurent à cause de cela. Il est vraiment important pour le Conseil de sécurité de continuer à soutenir les actions de la MINUSCA et de faire en sorte qu'il soit mis à sa disposition ce qui lui manque en matière de logistique, comme cela a été souligné dans le rapport. Ce rapport doit nous édifier et nous faire prendre compte du fait qu'il y a encore beaucoup à faire. Si nous ne faisons pas attention, ce qui se passe actuellement pourrait continuer et la mise en place du programme de désarmement, de démobilisation, de rapatriement et de réintégration, et même la réconciliation, risquent de poser des problèmes.

Nous avons déjà tenu des dialogues en République centrafricaine. Nous avons essayé de faire en sorte que les communautés se rassemblent. Nous avions vu qu'au début, après les élections, après la fin de la transition, les choses allaient bien. Mais malheureusement, on se rend compte aujourd'hui que ces efforts, ce que nous avons voulu faire pour que nous y arrivions, ces efforts sont en train d'être mis en cause.

C'est pour cela que je continuerai à soutenir l'action de la MINUSCA, et surtout l'action de la formation République centraficaine de la Commission de consolidation de la paix – qui a pris part à la dernière réunion sur le Groupe de contact –, et ce, afin de travailler toujours ensemble pour faire en sorte que notre pays arrive finalement à retrouver la paix. Parce que nous parlons de Bruxelles mais, tant qu'il n'y aura pas cette paix, les fruits que nous récolterons à Bruxelles ne donneront rien parce qu'il y aura toujours cette question de sécurité, cette question de lutter pour que chaque Centrafricain reste chez lui, soit en sécurité et puisse vaquer à ses occupations. Le Président l'a maintes fois repris et, même au cours de sa déclaration concernant les malheureux événements, il a souligné qu'il n'est pas le Président d'un certain groupe. Il est le Président de tous les Centrafricains et il appartient aux Centrafricains de mettre ce point en exergue pour comprendre enfin qu'il est temps que nous nous rassemblions, que nous travaillions ensemble.

Je remercie en tout cas le Conseil de sécurité d'avoir porté encore cette histoire à la une et d'avoir organisé la présente séance autour du compte-rendu du rapport pour nous faire comprendre qu'il y a encore beaucoup à faire.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la représentante de la République centrafricaine de sa déclaration.

J'invite à présent les membres du Conseil à

poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 40.